

Rubrique réalisée par Michèle Boin avec le soutien de l'Afrika Studiecentrum de Leiden

Pula : Botswana Journal of African Studies

(Gaborone)

« Essays on twentieth century Botswana history »

Vol. 12, n° 1-2, 1999.

Parmi les différentes études consacrées à l'histoire du Botswana publiées dans ce volume, celle de Kenneth Manungo, qui décrit le rôle du Conseil consultatif indigène, est axée sur l'histoire administrative ; d'autres le sont sur l'histoire politique, l'État colonial catalyseur de changement et la politique des chefferies, comme l'article de Titus Mbuya traitant de la légitimité et de la succession dans l'État baKwena, ainsi que celui de Theophilus Mooko portant sur l'influence exercée par certaines femmes de la royauté dans la politique baNgwato.

D'autres encore considèrent les minorités, telles l'étude de cas de Phanuel Richard sur le passage de l'égalité à la subordination des chasseurs basarwa à l'égard des fermiers baKgatla, et celle de George Manase sur les OvaHerero réfugiés du Sud-Ouest africain allemand (Namibie) au Ngamiland, qui seront associés plus tard à la Swanu plutôt qu'à la Swapo.

Dans son travail sur l'histoire économique, Lily Mafela décrit l'échec de la tentative de gouvernement colonial à développer l'industrie laitière. Enfin, Gaele Sobott montre les changements apportés à la condition féminine par les modifications dans le travail des femmes au cours de la Seconde Guerre mondiale, et Cheneso Maphorisa dépeint la volonté de résistance d'une communauté rurale zioniste à une certaine normalisation par le monde séculier.

South African Journal of International Affairs

(Johannesburg)

« War and peace in Africa »

Vol. 7, n° 1, été 2000.

Une large part de ce numéro spécial sur la guerre et la paix en Afrique est consacrée à la République démocratique du Congo et à l'accord de cessez-le-feu signé le 10 juillet 1999 à Lusaka. Kofi Annan ouvre le débat en évoquant le rapport sur la question de la paix durable et du développement prolongé qu'il avait soumis en septembre 1999 au Conseil de sécurité des Nations unies, et en donnant des exemples de changements positifs advenus dans divers pays d'Afrique. Justin Malewezi, le vice-président du Malawi, rappelle ensuite, entre autres, qu'en Afrique les mines antipersonnel se comptent par millions. La persistance des conflits africains est un signe de la faiblesse de l'État pour Adekeye Adebajo et Chris Landsberg, qui passent en revue les divers acteurs et méthodes susceptibles d'éteindre les feux de brousse locaux : pacification hégémonique, équilibre du pouvoir, « concert » à la Metternich des grandes puissances du continent, mécanismes régionaux de sécurité collective, coalitions de petits États, comités de sages et acteurs de la société civile.

Le point de vue des États-Unis sur la crise des Grands Lacs est exposé dans ce numéro par Howard Wolpe, délégué spécial américain dans la région : les enjeux de l'accord de cessez-le-feu de Lusaka (juillet 1999) sont considérables. Dans la perspective des États-Unis, quatre éléments sont indispensables à la résolution de la crise : la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo et de tous les États environnants ; un processus politique intra-congolais crédible, arbitré de façon neutre, dans le but de résoudre la crise congolaise interne et



de conduire à la réconciliation nationale ; la coopération des signataires pour prendre toutes les mesures nécessaires à assurer la sécurité publique et la normalisation le long des frontières ; la conjugaison des efforts des signataires pour prévenir une résurgence des activités génocidaires comme celles qui eurent lieu en 1994 au Rwanda. Quant à la reconstruction de l'État et de la société de la RDC, qui doit intervenir, suivant les clauses de l'accord de Lusaka, après la conclusion des négociations politiques entre les différentes parties congolaises, il faut, selon Deon Geldenhuys, la considérer comme une tâche beaucoup plus ambitieuse qu'une opération de pacification. La communauté internationale, et l'OUA en particulier, doivent jouer un rôle dans le processus.

Dans l'étude suivante, James Barber analyse la « dimension internationale » dans le « miracle politique » de l'Afrique du Sud : la force de persuasion de la communauté internationale (alors encore plus ou moins divisée par l'idéologie) dans la préparation du terrain pour les négociations entre le gouvernement du NP et l'ANC puis dans les pourparlers, et, à l'inverse, les raisons pour lesquelles les protagonistes s'efforcèrent autant d'exercer une influence sur la scène internationale.

◆

L'Afrique politique

(Bordeaux-Pessac)

« Démocratie plurale et démocratie non libérale : guerre et paix de la Corne à Pretoria »

Vol. 2000

Cette livraison de la revue annuelle du Centre d'étude d'Afrique noire de Bordeaux présente des textes regroupés autour des deux énoncés du sous-titre. Sur la problématique de la démocratisation, N. van de Walle et K. Smiddy fournissent un travail comparatif concernant la configuration des nouveaux partis et des nouveaux systèmes de partis.

L. Sindjoun propose quant à lui une relecture du débat sur les différentes possibilités de démocratisation des sociétés marquées par un pluralisme culturel important, tandis que M. Engueleguele offre une étude à la fois empirique et théorique des usages politiques de l'« opinion publique » au Cameroun.

Sur les guerres contemporaines, on trouvera des articles sur les causes de l'intervention de l'Ouganda et du Rwanda en RDC (M. Katumanga), sur les ambitions hégémoniques continentales du Nigeria et de l'Afrique du Sud (C. Lansberg), sur les embarras de Pretoria face au dossier du maintien de la paix en RDC (J. Lauseig), sur la Namibie dans ce même conflit (J.-C. Fritz) et, enfin, dans la Corne, ainsi qu'une réflexion sur les limites de la puissance militaire dans l'intervention américaine en Somalie (J. Cann).

Hors de ces grands thèmes, quatre textes complètent le volume : sur la situation actuelle dans un pays depuis longtemps perdu de vue par la recherche, la RCA (A. Mehler et V. Da Cruz), sur la politique étrangère du Mali (I. B. Sidibé) et sur la politique de coopération de l'Union européenne (E. Chauveau-Bais), J. Tonda apportant un éclairage nouveau sur les rapports entre le deuil et la dépense au Congo-Brazzaville.

◆

Canadian Journal of African Studies

Revue canadienne des études africaines (Toronto)

« Afrique centrale francophone : dynamiques politiques des identités et des représentations »

Vol. 33, n° 2-3, 1999.

Ce numéro spécial bilingue, qui restreint son champ d'investigation à l'Afrique centrale francophone, est consacré en grande partie à la crise politique et sociale que connaît la République démocratique du Congo. Un thème est commun à toutes les analyses, celui de la violence, envisagée sous nombre d'aspects diffé-

rents : les identités ethnico-politiques forgées dans la violence au Burundi (B. Ndarishikanye) ; les facteurs instrumentaux de l'élaboration contextuelle de l'ethnicité au Rwanda (C. et D. Newbury) ; le rôle des médias et la construction des identités de violence politique au Congo-Brazzaville (R. Bazenguissa-Ganga) ; la rumeur à Brazzaville (N. Martin-Granel) ; l'instabilité dans la vie politique du Zaïre des années 90 (K. Ilunga) ; la confusion politique au Congo-Kinshasa fin 1997- début 1998 (G. de Villers) ; l'économie politique des pillages (K. Sabakinu) ; l'élaboration de l'éthique du redressement des torts du passé au Katanga (D. dia Mwembu) ; l'interprétation des apparitions de « Notre-Dame du Désarmement » sur fond de changement de régime (Ndaywel è Nziem).

Africa Development

Afrique et développement

(Dakar)

« Économie politique des conflits en Afrique »

Vol. 24, n° 1-2 et n° 3-4, 1999.

Ces deux numéros doubles de la revue du Codesria s'efforcent d'approfondir l'analyse des conflits en Afrique dans une perspective socio-politico-économique, et d'en dégager des éléments théoriques pertinents.

Le premier s'ouvre sur l'étude d'Anne Sundberg consacrée à l'échec de la démocratisation au Congo-Brazzaville : dans la société en désintégration, des groupes autres que la famille et le clan deviennent de plus en plus importants, avec les sectes, les sociétés secrètes, les milices. Pour William O. O. Idowu, la citoyenneté nigériane, construite selon un modèle d'exclusion et non d'inclusion, se définit au niveau sous-étatique. Les enjeux politiques, dans ces conditions, deviennent des enjeux d'antagonisme et de guerre, car ils participent de l'aliénation et de l'exclusion de certains groupes du pouvoir et de ses fruits, et de la domination par des groupes ethniques ayant

réussi à reléguer d'autres catégories à un statut marginal. Antoine Socpa propose une analyse des bases économiques, politiques et religieuses des conflits ethniques au Cameroun septentrional ; il montre comment l'opposition « allochtones »/« autochtones » entre les Arabes Choa et les Kotoko, ainsi que le clivage religieux entre les populations peules et « kirdi », sont construits et utilisés par les acteurs sociopolitiques et religieux, et résultent en un déplacement du pouvoir quasi cyclique d'un groupe ethnique à un autre.

En recherchant un renouvellement de la pensée théorique en vue d'élucider la manière dont les mutations socioéconomiques ont précipité la création de foyers et de situations de conflits ethniques, l'article d'Onanda Ogachi analyse la dynamique politique au Kenya en période de réforme économique et de libéralisation politique, donc d'austérité, d'incertitude et d'exclusion. L'étude de Toure Kazah-Toure se concentre sur la zone du Kaduna méridional, dans le nord du Nigeria.

Godwin Rapando Murunga s'attache quant à lui à montrer les causes historiques de la violence urbaine au Kenya, dans le cadre de la récession économique, des conditions liées aux programmes d'ajustement structurel et, à partir de la fin des années 80, de l'agitation pour obtenir le pluralisme politique. Selon Ebenezer Obadare, la violence au Nigeria est une sœur siamoise de la politique. Cependant, sa nature a changé, puisque l'annulation des élections de 1993 a été suivie d'attentats à la bombe, dimension nouvelle dans l'usage de la violence. En conclusion de sa réflexion sur les rapports entre le maintien de l'ordre et la démocratie, fondée sur le cas de l'unité de force paramilitaire de Durban, Monique Marks pose que les forces de police, si elles ne peuvent résoudre par elles-mêmes les problèmes des conflits et des infractions, occupent cependant une position centrale dans ce projet. Leur mission, à laquelle les États africains ne peuvent plus échapper, est de contribuer à trouver l'équilibre entre la sécurité collective et la liberté individuelle. Dans le deuxième numéro, Hakim Ben Hammouda se penche sur les caractéristiques de la génération



de conflits dans l'Afrique de l'après-guerre froide. La délégitimation de l'État, le sous-développement économique font de la guerre, désormais intrinsèque, un moyen de production de la politique, du fait de la fermeture des espaces publics et du blocage des mécanismes de transition.

L'étude de Mamadou Koulibaly fait ressortir quatre caractéristiques des conflits sur le continent africain : ceux-ci ont des enjeux économiques plus ou moins évidents ; les problèmes économiques africains ont des références géopolitiques internationales et domestiques ; les conflits africains sont explicables par des variables politiques, économiques et socioculturelles ; ils sont provoqués par des élections mal organisées, non transparentes et peu démocratiques. Pour Cyril I. Obi, qui s'appuie sur les exemples du conflit opposant le peuple Ogoni et la Shell ainsi que sur les dimensions écologiques de la guerre civile soudanaise, plus que les pénuries de ressources dues au déséquilibre démographie-capacité de charge de l'écosystème, ce sont les problèmes de répartition des ressources, de l'accès au pouvoir et du rôle de l'État qui constituent les causes fondamentales de crise.

Dans l'étude suivante, Éric Masinde Aseka fait appel aux écrits de philosophes et de politologues pour examiner les notions d'ethnicité, de gouvernance et de prévention des antagonismes dans la perspective de la gestion des conflits. Quant à Jean-Marc Ela, c'est sous l'angle de la quotidienneté et des micro-conflits qu'il observe le problème, car, selon lui, la crise des fondements des sociétés africaines est mise à jour par les dynamiques de violence qui s'enracinent dans la vie quoti-

dienne. Cette série d'articles se termine sur celui de Joao Bernardo Honwana, qui analyse les expériences de l'Afrique australe, et plus spécialement du Mozambique, dans la restructuration et la réorientation des forces de sécurité dans un contexte de profondes mutations politiques, tant au plan local que régional.

◆

Recueil Penant

Revue de droit des pays d'Afrique
(Le Vésinet)

N° 831, sept.-déc. 1999,

n° 832, janv.-avril 2000,

et n° 833, mai-août 2000.

La sécurité juridique est aussi un élément de la paix. Seize États, pour la plupart membres de la zone franc, ont décidé d'harmoniser leur droit des affaires. Il s'agit de permettre aux investisseurs de jouir de garanties solides. Le traité qui a donné naissance à l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA), signé le 17 octobre 1993 à Port-Louis (île Maurice), consacrait l'arbitrage comme mode normal de règlement des conflits commerciaux. L'étape suivante de ce processus d'intégration régionale a été l'adoption en juin 1998, à Yaoundé, de l'Acte uniforme sur l'arbitrage. Le recueil *Penant* consacre au traité deux articles de doctrine dans son n° 831, trois dans son n° 832, ainsi qu'un numéro spécial, le n° 833, centré sur l'arbitrage dans l'espace OHADA.

◆